

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 1

Artikel: Parlons français
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du 34 pour arroser ses galons. Mais y a pas eu
mèche ; y n'est plus bon.

— Comment, le 34 n'est plus bon ?

— Non. Dans trois endroits on nous l'a donné
tourné ; y file, quoi !

— C'est bien le diable ! Et moi qui en ai au
moins deux cents bouteilles à la cave. Jean, vas
en voir chercher une bouteille.

Les trois jeunes soldats eurent un éclair de
joie. Le farceur triomphait.

La bouteille arrive. Père François, après avoir
constaté la limpideur du liquide en exposant la
bouteille à la lumière, la débouche, prend un
verre, l'essuie encore, pour plus de précaution,
et se verse un travers de doigt de vin.

— Eh ! parbleu non, y ne file pas.

Et, dégustant avec volupté le précieux liquide :

— Pas l'ombre de mal, dit-il. Oh ! la cave est
bonne. Ça m'aurait bien étonné.

Puis le père François reverse le reste du vin
dans la bouteille, qu'il rebouche soigneusement
et se retourne vers son fils.

— Tiens, Jean, va la remettre à sa place.

Préparation économique. — De quoi demain
sera-t-il fait ? C'est le grand problème de la vie. Ja-
mais encore, peut-être, il ne s'est posé aux hommes
avec une si angoissante inquiétude qu'en ce mo-
ment-ci, du point de vue économique particulièrement.

Un Suisse fixé à Paris et bien à même d'être ren-
seigné en ce domaine, M. F. Bentz-Audeoud, attire
notre attention sur la nécessité de ne pas nous lais-
ser trop surprendre par les inconnues d'après la
guerre et montre de façon intéressante ce que nous
avons à faire pour cela. Sa brochure *Voix Suisse
de l'étranger* se recommande à tous.

A NOS MÉNAGÈRES

Le coq du jour de l'An.

UNE recette culinaire pour le Nouvel An :
Jadis, régnait en Normandie un pittoresque et charmant usage. Le jour de l'an, dans les fermes et les vieux châteaux, on mettait en daube un coq gigantesque qu'onbourrait d'une farce savante, composée de chair à saucisse et de foies de volaille.

Dans une vaste cocotte en terre, foncée de lard fin, on mijotait avec un soin infini le beau coq enguirlandé de carottes et d'oignons, arrosé d'un vieux verre d'eau-de-vie de cidre, gloire de la vallée d'Auge. Et la grande cocotte avec son aigrette de vapeur murmurait, babillait, gazouillait sous son couvercle de braise.

La tête penchée avec une grâce mélancolique sur un bouquet de thym et de laurier, le coq cuit doucement entre deux feux discrets, embaumant toute la maison. Il est prêt ; on le sert avec pompe dans un plat immense. Comme cor-
tège obligé du coq, l'usage exige douze per-
dreaux, trente truffes du Périgord, et trente œufs frits, à la chair blanche, au disque d'or.

On le devine : le coq représente l'année. Les douze perdreaux figurent les douze mois. Les trente œufs, aux vives couleurs, signifient les jours et les truffes noires indiquent les nuits. Ce n'est plus un plat, mais un calendrier tout par-
fumé de senteurs exquises.

Tel était jadis le coq du jour de l'an. Quand ce mets symbolique et patriarchal apparaissait au milieu des bro's et des bouteilles, tous les verres se levaient en signe de réjouissance et les enfants saluaient le vieux sultan des fermes de leurs « coquericots » joyeux.

Et maintenant, pourquoi ce curieux usage du coq du jour de l'an ?

Mais c'est bien simple. Le coq, réveille-matin des fermes et des villages, annonce sur les nappes blanches du premier janvier l'aurore du Nouvel An, comme dans les cours des fermes il claironne de sa voix de cuivre l'aurore de chaque matin.

Parlons français.

Un jour, à l'Académie française, les membres du bureau cherchaient à établir une distinction entre *de suite* et *tout de suite*. Autant de membres, autant d'avis.

— Messieurs, s'écria Bois-Robert, allons man-
ger une douzaine d'huîtres. Nous traiterons la question au dessert.

Cette motion est adoptée. On arrive chez l'écaillerre :

— Veuillez, lui dit Bois-Robert, nous ouvrir *de suite* six douzaines d'huîtres.

— Oui, ajouta Conrart, et servez-les-nous *tout de suite*.

— Mais, Messieurs, répondit la brave femme, si vous voulez que j'ouvre vos huîtres *de suite* et que je vous les serve *tout de suite*...

— Si, reprit un des convives en l'esprit de qui la lumière se faisait ; vous pouvez ouvrir les six douzaines *de suite*, c'est-à-dire l'une après l'autre sans interruption, et nous les servir *tout de suite*, c'est-à-dire aussitôt après les avoir ouvertes.

FEUILLET DU « CONTEUR VAUDOIS »

2

L'EFFEUILLEUSE

Nouvelle vaudoise par HENRI RENOU

Les jours s'écoulaient tristement à la ferme ; tout se ressentait de l'humeur de plus en plus sombre du père et des désordres du fils. On ne rencontrait plus dans ce monde-là qu'un seul visage exprimant la satisfaction ; c'était celui de l'oncle Samuel ; ou plutôt du cousin Samuel, car c'était le véritable dégré de parenté qui existait entre Abram Cornaz et lui ; par suite de l'habitude qu'il avait de nommer Antoine son neveu, on ne l'appelait à la ferme que l'*oncle Samuel*. Assez pauvre, malgré une envie forcenée de devenir riche et un travail soutenu de plusieurs années, il s'était fixé, après avoir longtemps habité une autre partie du canton, au village de Chexbres. Il avait ouvert dans ce lieu une petite auberge, qui, soit dit en passant, était peu fréquentée par les gens de l'endroit, car le caractère de l'hôte n'était sympathique à personne. C'était une triste nature que l'oncle Samuel. Désespérant d'atteindre le but unique de toute sa vie, arrivé à la porte de la vieillesse sans avoir amassé cet argent tant convoité et pour lequel, il faut le reconnaître, il avait tout sacrifié, voire même jusqu'au plus petit sentiment de générosité, il n'avait d'autre joie que les malheurs et les soucis d'autrui. Aussi quel baume précieux sur son cœur que les plaintes amères de son riche cousin ! quelle douce musique à son oreille que les récriminations de ce cher neveu Antoine ! Avec quelle indignation bien sentie il approuvait l'un et l'autre (séparément, cela va sans dire) dans leur ressentiment... Quelle douce satisfaction pour lui de voir le père se rendre en grondant visiter ses terres, le fils, la figure empourprée de colère, se diriger vers un des cabarets de Cully ou de Lutry, et les domestiques disputer entre eux.

III

Les choses étaient donc telles que nous venions de les voir, lorsque par un beau soir de printemps, l'oncle Samuel était dans la salle à boire de son auberge, occupé à la lecture de son journal. Mais celui-ci n'absorbait pas tellement son attention qu'il ne put jeter de fréquent coup-d'œil sur la table chargée de bouteilles vides et de verres, à côté de la sienne. — Chaque regard était suivi d'une tape sur la poche de son pantalon, qui rendait alors un son argentin. — « Ouais ! murmura-t-il d'un ton goguenard, ils seront bien en arrivant à Lausanne, s'ils continuent de ce train-là... Les pines de la Cité vont faire de bonnes recettes avec des gaillards pareils. Antoine, d'abord, ne ménagera pas les écus du cousin... hé ! hé ! il faut payer l'honneur d'avoir un fils sous-officier. Une école militaire de cinq semaines, juste au moment des gros travaux... Allons voir ce que dit le cousin Abram. »

Pendant que le charitable aubergiste pose son journal, cache ses lunettes dans leur étui et cherche son chapeau, expliquons-en deux mots ce qui avait donné lieu au monologue dont nous venons d'entendre une partie.

Le fils d'Abraham Cornaz, qui venait de recevoir sa nomination de caporal de grenadiers, avait cédé aux sollicitations pressantes de plusieurs jeunes gens des environs, recrues de l'année précédente, qui l'engageaient à « passer » avec eux son école de caporal, quoiqu'il eût la faculté de la renvoyer à plus tard. Malgré la défense formelle de son père, Antoine adressa une demande à l'inspecteur des milices, et reçut bientôt après l'autorisation de se joindre au détachement dont ses jeunes amis devaient faire partie.

Abraham Cornaz fut d'autant plus chagriné de la désobéissance de son fils qu'il avait compté sur lui pour le seconder dans les forts travaux du commencement de l'année, aussi répondit-il par un refus préemptoire à la demande d'argent que lui fit ce dernier à l'occasion de son école militaire. Antoine dont on connaissait la fortune à venir, trouva un prêteur obligeant qui lui avança une assez forte somme, destinée à suffire aux exigences de son nouveau grade. Au jour fixé pour le départ, toutes les connaissances du jeune caporal arrivèrent à Chexbres pour le chercher. Antoine les reçut à l'auberge de l'oncle Samuel, où de vigoureux toasts furent portés à l'honneur de notre héros. On but à ses futures épaullettes, à la vie de caserne, à la bonne arrivée, au retour prochain, et toute la joyeuse bande quitta le village précédée d'un tambour qui tapait sur sa peau d'âne de la façon la plus réjouissante.

Laissons-les continuer leur route et revenons à l'auberge de la Croix-Blanche, où nous attend une nouvelle connaissance.

(A suivre.)

(Tous droits réservés.)

Le chemin du succès.

« De grâce, apprenez-moi comment l'on fait forme ? »

[tune ?]

Demandait à son père un jeune ambitieux.

— Il est, dit le vieillard, un chemin glorieux : C'est de se rendre utile à la cause commune

De prodiguer ses jours, ses veilles, ses talents

Au service de la Patrie.

— Oh ! trop pénible est cette vie

Je veux des moyens moins brillants.

— Il en est de plus sûrs : l'intrigue. — Elle est trop [vile] ; Sans vice et sans travail, je voudrais m'enrichir.

— Eh ! bien, sois donc un imbécile,

J'en ai vu beaucoup réussir.

FLORIAN.

Article pour étrennes. — Un monsieur, plutôt avare, discute avec acharnement le prix d'une montre.

— Mais, monsieur, dit le marchand, je vous la garantis trois ans !...

Alors le client, subitement inspiré :

— Comme c'est pour un cadeau d'étrennes, donnez-m'en une qui marche huit jours et diminuez vingt francs !

Les spectacles du Nouvel-An.

Au Grand Théâtre. — Samedi, 4^e janvier, en matinée, *Les Misérables* ; en soirée, *Les cinq sous de Lavarede*. — Dimanche 2^e janvier, en matinée, *Les cinq sous de Lavarede*, en soirée, même pièce à grand spectacle avec ballets, une partie lyrique et des numéros de Music-Hall. — Lundi, 3^e janvier, en matinée, *Paltrie*, de V. Sardou ; en soirée, la traditionnelle soirée du rire, *Jean III*, comédie-bouffe en 3 actes, et *La Dame de chez Maxim's*, le chef d'œuvre des vaudevilles.

La location pour toutes ces représentations est ouverte au Grand Théâtre.

Au Kursaal. — Vendredi soir 31 décembre, samedi 1^{er} janvier, matinée et soirée, trois dernières de *Madame Sans-Gêne*. — Dimanche 2^e janvier, à 2 h. 30, matinée, *Les Oberlé* ; en soirée les deux succès de fou-rire : *Patuchon*, quatre actes, et *Mon Bébé*, trois actes, rideau à 8 heures précises. — Lundi 3^e janvier, en matinée, à 2 h 30 et en soirée, à 8 heures, deux dernières irrévocables de *l'Artéstenne*, avec chœurs et orchestre complet.

Location ouverte papeterie, 4, place St-François.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.